

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES, D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE LA BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales - L'Ordonnance N°2021-1310 et le Décret N°2021-1311 du 7/10/2021 ont réformé les règles de publicité des actes pris par les collectivités territoriales. A compter du 1^{er} juillet 2022 : publication sous format électronique sur le site de la collectivité

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 21 septembre à 14 heures trente, le Conseil Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, réunion simultanée en présentiel et par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BARAT.

Nombre de membres afférents au Conseil Syndical : 9

Nombre de membres présents en exercice : 6

Nombre de membres ayant pris part au vote : 6

Date de la convocation : le 11 septembre 2023

Présents :

- Représentants du Groupement Intercommunal Base de Loisirs de Jablines-Annet (GIJA) :
M. Jean-Michel BARAT, Mme Lydie ZMUDA et M. Christian MARCHANDEAU (en présentiel)
- Représentants du Conseil Régional d'Ile-de-France :
Mme Nathalie TORTRAT (par visioconférence)
- Représentant du Conseil Départemental de Seine-et-Marne :
Mme Claudine THOMAS et M. Thierry CERRI (par visioconférence)

Absents excusés : Mme Bouchra FENZAR-RIZKI, Mme Thi Hong Chau VAN et M. Paul MIGUEL

Assistaient également à la réunion :

Ile de Loisirs : M. Cyrille MARCHADOUR Directeur Général et Mme Catherine GONZALEZ secrétaire du Syndicat Mixte (en présentiel)

Invité du Conseil Départemental de Seine-et-Marne : M. Amar AOUDESSELAM conseiller technique (par visioconférence)

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut valablement délibérer. M. BARAT souhaite la bienvenue à tous les membres présents et participants et déclare la séance ouverte.

M. Thierry CERRI est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

N° ordre	Objet	Décision	N° délibération
1	Approbation du procès-verbal du 11 mai 2023	Approuvé à l'unanimité	-
2	Finances : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M 57 au 1 ^{er} janvier 2024	Approuvé à l'unanimité	2023/22
3	Finances : Détermination des durées d'amortissement des immobilisations et des subventions d'équipement	Approuvé à l'unanimité	2023/23
4	Finances : Adoption du Règlement Budgétaire Financier	Approuvé à l'unanimité	2023/24
5	Finances : Décision modificative N°2	Approuvé à l'unanimité	2023/25
6	Personnel : Réorganisation des services, mise à jour du tableau des effectifs et organigramme des services	Approuvé à l'unanimité	2023/26
7	Personnel : Autorisation au Président à signer la convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service intérim du Centre de Gestion	Approuvé à l'unanimité	2023/27
8	Révision des tarifs 2024	Approuvé à l'unanimité	2023/28
9	Modification du règlement spécifique de la baignade aménagée	Approuvé à l'unanimité	2023/29
10	Autorisation au Président à lancer la consultation des entreprises pour les travaux de voirie du camping***	Approuvé à l'unanimité	2023/30
11	Rendu compte : Choix du fournisseur pour l'acquisition de nouvelles caméras de vidéoprotection	A pris acte	2023/31
12	Rendu compte : Choix du fournisseur pour la fourniture d'alimentation équine	A pris acte	2023/32
13	Rendu compte : Choix de l'entreprise pour la reprise de deux ronds-points	A pris acte	2023/33

Le Président,
Jean-Michel BARAT

Syndicat Mixte d'Études
d'Aménagement et de Gestion
de la Base de Plein Air et de
Loisirs de Jablines-Annet
77450 JABLINES
Tél. : 01 60 26 04 31 - Fax : 01 60 26 52 43